

FLOTTES AUTOMOBILES OPTIMISEZ LA GESTION DE VOTRE PARC AUTOMOBILE



Gestionnaire d'une flotte automobile, vous voulez réduire votre budget assurance. Une telle opération nécessite de calibrer au mieux le transfert au marché de l'assurance. En effectuant une analyse technique de la sinistralité de votre parc, Marsh sera à même de vous préconiser les mécanismes de prévention et montages d'assurance les plus adaptés.

Par ailleurs, en vous proposant une prestation d'accident management, Marsh vous aidera également à maîtriser vos coûts de réparations et donc le coût total de votre risque.



Vos enjeux : maîtriser les coûts liés à la gestion de votre flotte automobile

Coûts directs	Coûts indirects
<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence de la sinistralité • Saisonnalité de la sinistralité • Typologie de sinistres • Impacts de la réglementation • Conséquences de la consommation d'alcool et/ou de stupéfiants sur la sinistralité 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse des primes d'assurances • Résiliation de contrat • Détérioration de l'image de l'entreprise • Coûts sociaux • Coûts induits (immobilisation/ réparations des véhicules)

Notre approche : un dispositif global, favorisant la prévention des risques et la maîtrise des coûts

Audit et conseil	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la sinistralité financière et comportementale • Plan de prévention et de formation • Optimisation financière
Solutions et placements	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion administrative à tous les niveaux : gestion des parcs, édition des cartes vertes, tarification, facturation... • Gestion des flux financiers : assurance, autoassurance • Montages innovants en matière de financement du risque : montages assurés, autoassurés, franchises aggregate, franchises par événement...
Service	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement intégral des sinistres (paiements pour compte des franchises, TVA, vétusté) • Émission de rapports statistiques consolidés • Outils de reporting personnalisés à la demande • Accompagnement/Cellule de crise
Accident Management	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des collaborateurs 24h/24, 7j/7 • Alerte par SMS auprès des conducteurs après géolocalisation d'un garage agréé (3 000 garages) • Maîtrise des coûts de réparation • Mise à disposition d'un véhicule de courtoisie • En option, mise à disposition d'un véhicule de remplacement

CONCRÈTEMENT

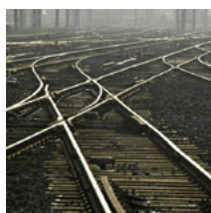


Autoassurance dommages

Une société de BTP disposant d'un parc de 12 000 véhicules, répartis sur une centaine de sites, a choisi le recours à l'autoassurance en externalisant le suivi de la gestion de sinistres.

→ Marsh a mis en place un programme sur-mesure comprenant :

- la gestion directe des sinistres avec chaque centre de service, au premier euro (évitant ainsi une avance de fonds par les utilisateurs) et un programme de gestion accélérée des dossiers,
- un reporting consolidé pour disposer d'une vision globale de la sinistralité, tant assurée qu'autoassurée.

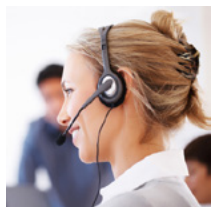


Programme multifiliales

Une société de transport public de voyageurs regroupant plusieurs filiales dispose d'un parc de 1 200 véhicules. Chaque filiale élaborait jusqu'alors son propre programme d'assurance, ce qui entraînait une disparité des conditions de couvertures et de primes.

→ Marsh, dans un objectif de rationalisation, a mis en place un programme unique permettant une optimisation financière et fiscale. Celui-ci apporte aujourd'hui des garanties adaptées aux particularités de chaque filiale, permet une mise à disposition de véhicules de remplacement de même catégorie et une gestion du contrat « filiale par filiale ».

Ce client peut désormais disposer d'un retour d'informations permettant d'envisager benchmarks et mises en concurrence.



Accident Management

Un laboratoire pharmaceutique regroupant plusieurs filiales dispose d'un parc de 450 automobiles (visiteurs médicaux et cadres dirigeants). L'immobilisation chronique d'une partie de ses véhicules rallonge considérablement ses délais d'intervention.

→ Marsh a mis en place une prestation d'Accident Management et a permis à cette entreprise de bénéficier, via le réseau de 3 000 garages agréés :

- de la prise en charge du véhicule sinistré sur les lieux de l'accident et du prêt d'un véhicule de courtoisie ou de remplacement,
- d'un contrôle complet et du nettoyage du véhicule avant restitution à son utilisateur,
- de la prise en charge directe et totale des coûts directs par l'assureur ou le réseau,
- d'économies sur le coût des réparations (de l'ordre de 10 à 15 % par rapport au coût moyen national),
- d'une réduction des durées d'immobilisation de ses véhicules.

Les informations figurant dans la présente publication ont uniquement vocation à aborder les thèmes concernés de manière générale et n'ont nullement valeur de conseil personnalisé. Par conséquent, il convient de ne pas utiliser ces informations en tant que telles. Marsh est à votre disposition pour étudier vos besoins spécifiques.

Ni le présent document, ni aucune partie des informations qu'il contient ne peuvent être copiés ou reproduits sous aucune forme que ce soit sans le consentement de Marsh S.A.S., à l'exception des clients de Marsh S.A.S. qui ne sont pas tenus d'obtenir ladite autorisation pour tout usage du présent document à des fins internes.

MARSH S.A.S. – Société de courtage d'assurances. Société par Actions Simplifiée.

Capital 5 807 566,00 euros. RCS Nanterre : 572 174 415. N° ORIAS 07 001 037 – www.orias.fr.

N° TVA intracommunautaire : FR 05 572 174 415.

Siège social : Tour Ariane – 5, place des Pyramides – 92800 Puteaux. Assurance de responsabilité civile professionnelle et Garantie financière conformes aux articles L512.6 et L512.7 du code des assurances.

Direction Communication et Marketing 1805. © Tous droits réservés Marsh S.A.S. 2018.

LES ATOUTS MARSH

Un département dédié composé de 75 personnes.

Un des leaders sur le marché, premier courtier des 100 plus importantes entreprises françaises.

220 000 véhicules gérés, des flottes de 5 à 30 000 véhicules, 45 000 sinistres gérés par an.

Une équipe internationale experte dans la négociation et la mise en place de programmes mondiaux ou européens.

Pour plus d'information, un numéro unique :

01 41 34 56 56

Marsh est présent à :

Paris La Défense
Aix-en-Provence
Bordeaux
Lille
Lyon
Orange
Toulouse

www.marsh.fr